
Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su élargir le spectre de ses champs disciplinaires qui font aujourd'hui sa renommée : mines, génie, foresterie, création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, gestion, sciences de la santé et études autochtones.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU II

Le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) lance un appel de présélection de propositions en vue d'octroyer une chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le domaine de l'environnement et la gestion des rejets miniers. Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois, sont détenues par des **chercheurs ou des chercheurs d'exception en émergence** reconnus par leurs pairs comme ayant le potentiel de devenir des chefs de file dans leur domaine.

Les sujets pouvant être abordés par la future chaire sont les suivants : la valorisation et le traitement des rejets miniers, la géochimie environnementale associée aux rejets miniers, la restauration des sites miniers, la géotechnique minière et la gestion des rejets miniers. D'autres sujets en lien avec le thème général seront également considérés. Une expérience industrielle et en recherche serait un atout. La candidate ou le candidat retenu suite au processus d'entrevue sera invité à participer au concours du *Programme des chaires de recherche du Canada en 2018*.

EXIGENCES :

- Détenir un doctorat
- Avoir un excellent dossier de recherche dans les domaines priorités
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve de certaines conditions
- Avoir obtenu son diplôme de doctorat depuis moins de 10 ans

Remarque : les candidats à une chaire de niveau 2 qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé depuis plus de 10 ans mais qui ont eu des interruptions justifiées (par ex. interruption de carrière comme un congé de maternité, un congé parental ou un congé de maladie, etc.), doivent communiquer directement avec le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création mathieu.noury@uqat.ca pour l'évaluation de leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL : Campus de Rouyn-Noranda

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Automne 2018, conditionnellement à l'obtention de la Chaire de recherche du Canada de niveau 2

TRAITEMENT : Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la convention collective en vigueur.

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Un dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae mis à jour (afin de mieux en évaluer les répercussions, la candidate ou le candidat est invité à expliquer l'incidence qu'a pu avoir toute [interruption de carrière](#) sur son dossier de réalisations);

- une lettre de présentation, incluant la description du champ d'intérêt en recherche et exposant en quoi la candidature répond aux critères du Programme des chaires de recherche du Canada;
- une proposition de deux pages maximum de la Chaire de recherche proposée, incluant un plan de recherche pour les cinq années de la Chaire qui démontre un engagement solide envers l'excellence en recherche;
- le nom de trois personnes pouvant fournir des références;
- une photocopie du diplôme de doctorat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents. L'UQAT souscrit pleinement aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion en matière d'accès à l'emploi notamment pour les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles. A cet égard l'UQAT encourage ces personnes à poser leur candidature au présent concours.

PARTICULARITÉ : Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre un formulaire d'accès à l'égalité en emploi dûment complété. Veuillez l'imprimer à partir du site : www.uqat.ca/emplois. Tel qu'indiqué dans le document les données recueillies seront confidentielles et serviront uniquement à des fins de statistiques ([uqat - chaires-de-recherche-du-canada](#)).

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet avant le **10 décembre 2017** à l'attention de :

Mme Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : 1 819 762-0971, poste 2258
Télécopieur : 1 819 797-4727
Courriel: recherche@uqat.ca

Prière d'indiquer en objet du courriel, du fax ou sur l'enveloppe: Chaires de recherche du Canada

N.B.: Pour toute demande d'informations complémentaires au sujet de l'UQAT et du programme des chaires de recherche du Canada, contacter Mathieu Noury, conseiller à la recherche : 819 762-0971 poste 2231 ou mathieu.noury@uqat.ca ou visiter le site [Chaires de recherche du Canada](#)